

**ARCB2M**

2015 - 2016

Master [120] en architecture/BXL

**A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arcb2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	5
- Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	5
- Prérequis entre cours .....	14
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	14
Informations diverses .....	15
- Conditions d'admission .....	15
- Pédagogie .....	18
- Evaluation au cours de la formation .....	18
- Mobilité et internationalisation .....	18
- Formations ultérieures accessibles .....	19
- Gestion et contacts .....	19

## ARCB2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

#### Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il collabore.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;  
l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

Le master architecte à Bruxelles offre trois filières

- Architectonique ;
- Patrimoine ;
- Territoire.

## ARCB2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant en architecture est d'être capable, à l'issue de son master, d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture. Conscient de ses responsabilités, il pourra poser des choix en vue de structurer les divers lieux (vécus, investis et produits par les collectivités et individus).

Au cours de ces deux années, l'étudiant aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnels externes invités aux moments d'évaluations, offriront au diplômé des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômés intéressés par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Durant son Master, l'étudiant en architecture aura développé, en associant les neuf dimensions suivantes, une large capacité à :

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

#### Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions du projet en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de projet de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

#### Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l' « air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

#### Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

#### Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes,
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte.

#### Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité pour éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale.
- Interpréter et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre du projet d'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

### Concrétiser une dimension technique

Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.
- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

### Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

### Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

### Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

- Le programme de Master en architecture totalise **120** crédits répartis en deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.
- Il comprend des activités obligatoires d'un total de **100** crédits, y compris la finalité spécialisée de 30 crédits.
- Parmi les cours au choix proposés, chaque étudiant en choisit pour un total de **20** crédits : 8 crédits au premier bloc annuel, et 12 crédits au deuxième bloc annuel. Parmi ces cours au choix, certains, comptant pour 6 crédits ( 2 crédits en Master 1, et 4 crédits en Master 2 ), sont liés au choix d'une des trois filières qui est effectué au début du Master. Les autres cours au choix sont libres.

En effet, au cours du cycle de Master, trois filières d'approfondissement sont offertes aux étudiants. Elles sont autant de possibilités de mettre l'accent sur telle ou telle composante de l'architecture et de sa pratique, mais n'oblitérent en rien la conscience que nous avons de l'indissociabilité et de la simultanéité de toutes les dimensions de l'architecture.

Chaque étudiant est amené à choisir, en début de Master, une des 3 filières qui sera la sienne durant tout son deuxième cycle.

Au nombre de trois, les filières proposées s'inscrivent dans des problématiques qui sont cruciales pour le devenir de l'architecture :

- Architectonique ( L'intégration de la culture constructive dans la conception architecturale )
- Patrimoine ( La valorisation du bâti existant par l'intervention contemporaine )
- Territoires ( La structuration et la configuration du paysage et des espaces urbains )

**Pour chacune des filières, certains travaux d'atelier spécifiques sont proposés.**

*Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.*

> [tronc commun](#) [ prog-2015-arcb2m-larcb200t.html ]

> [Finalité spécialisée](#) [ prog-2015-arcb2m-larcb220s ]

Options et/ou cours au choix

> [Architectonique](#) [ prog-2015-arcb2m-larcb245o.html ]

> [Patrimoine](#) [ prog-2015-arcb2m-larcb250o.html ]

> [Territoire](#) [ prog-2015-arcb2m-larcb255o.html ]

## ARCB2M Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [71.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel  
1 2

#### ● **Projet d'architecture (24 crédits)**

● LARCB2101	Projet d'architecture IV	Abdelmajid Boulaïoun, Christine Fontaine, Benoit Thielemans, Jean-Louis Vanden Eynde	360h	24 Crédits	1 + 2q	x	
-------------	--------------------------	--	------	------------	-----------	---	--

Bloc  
annuel

1 2

**o Histoire et théorie de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (4 crédits)**

○ LARCB2102	Histoire de l'architecture IV	Xavier de Coster	30h	2 Crédits	1q	x	
○ LARCB2103	Théorie de l'architecture IV	Cécile Chanvillard	30h	2 Crédits	2q	x	

**o Connaissance du territoire, urbanisme et paysage (2 crédits)**

○ LARCB2106	Composition urbaine	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	2q	x	
-------------	---------------------	-----------------------	-----	-----------	----	---	--

**o Disciplines technologiques et constructives (15 crédits)**

○ LARCB2109	Technologie de la construction IV	Michel Proces	30h	4 Crédits	2q	x	
○ LARCB2110	Equipements du bâtiment II	Geoffrey Van Moeseke	60h	4 Crédits	1q	x	
○ LARCB2211	Stabilité et conception des structures II	Francis De Vos	30h	3 Crédits	2q		x
○ LARCB2113	Stabilité et conception des structures I a	Luc Sottiaux	30h	2 Crédits	1q	x	
○ LARCB2114	Stabilité et conception des structures I b	Luc Sottiaux	30h	2 Crédits	2q	x	

**o Exercice de la profession et condition de la pratique professionnelle (6 crédits)**

○ LARCB2112	Economie appliquée	Michel Proces, Nathalie Van Droogenbroeck	30h	2 Crédits	1q	x	
○ LARCB2218	Droit immobilier	Jacques Safran	45h	2 Crédits	1q		x
○ LARCB2219	Droit de l'urbanisme	Joel Van Ypersele De Strihou	30h	2 Crédits	2q		x

**o Mémoire (17 crédits)**

○ LARCB2115	Dossier préparatoire au mémoire	Francois Nizet		8 Crédits			x
○ LARCB2215	Mémoire	Francois Nizet		9 Crédits	1 + 2q		x

**o STAGE**

○ LARCB2216	Stage	N.		2 Crédits			x
-------------	-------	----	--	-----------	--	--	---

**Finalité spécialisée [30.0]**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Projet d'architecture dans la finalité (24 crédits)**

○ LARCB2217	Projet d'architecture V ■	Cécile Chanvillard, Christine Fontaine, Christophe Gillis, Thierry Kandjee (supplémentaire Cécile Chanvillard), Marc Lacour, Pascale Van de Kerchove	360h	24 Crédits	1 + 2q	x
-------------	---------------------------	--	------	------------	-----------	---

**o Connaissance du territoire, urbanisme et paysage dans la finalité (2 crédits)**

○ LARCB2220	Projet urbain	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q	x
-------------	---------------	-----------------------	-----	-----------	----	---

**o Disciplines technologiques et constructives dans la finalité (2 crédits)**

○ LARCB2221	Equipements du bâtiment III ■	Geoffrey Van Moeseke	60h	2 Crédits	2q	x
-------------	-------------------------------	----------------------	-----	-----------	----	---

**o Exercice de la profession et condition de la pratique professionnelle dans la finalité (2 crédits)**

○ LARCB2224	Déontologie et pratique professionnelle	Christophe Gillis	60h	2 Crédits	1q	x
-------------	---	-------------------	-----	-----------	----	---

**Options et/ou cours au choix [20.0]**

Une filière d'approfondissement à choisir parmi les 3 ci-dessous.

6 crédits sont spécifiques à chaque filière et sont complétés avec 14 crédits de cours au choix.

Choisir une filière parmi les trois suivantes.

- > **Architectonique** [ prog-2015-arcb2m-larcb245o ]
- > **Patrimoine** [ prog-2015-arcb2m-larcb250o ]
- > **Territoire** [ prog-2015-arcb2m-larcb255o ]

**Architectonique [20.0]**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
○ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
○ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proces	30h	2 Crédits	2q		x

**○ Cours au choix (14 crédits)**

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2172	Essais et normalisation I	Guy Henriët, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2178	Lumière et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2179	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2281	Expression	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	Atelier design	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LARCB2283	Critique architecturale	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2285	Essais et normalisation II ■	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	Droit immobilier	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	Couleur et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2173	Pathologie et thérapie I	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2174	Pathologie et thérapie II	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2287	Expertise I	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2288	Expertise II	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x

**⊗ Cours au choix complémentaires**

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proces	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandebroucke	30h	2 Crédits	2q		x



						Bloc annuel	
						1	2
☒ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
☒ LARCB2257	Paysage	Jean-Philippe De Visscher	30h	2 Crédits	2q		x
☒ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Bernard Declève	30h	2 Crédits	2q	x	x

### ☒ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

☒ LBOIS22001	Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités	N.	60h	4 Crédits			x
☒ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
☒ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
☒ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
☒ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

### ☒ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible au étudiants des trois sites de la faculté.

☒ LLOCI2000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
☒ LLOCI2001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

## Patrimoine [20.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LARCB2254	<a href="#">Théorie de la restauration</a>	David Vandenbroucke	30h	2 Crédits	2q		x
● LARCB2255	<a href="#">Méthodologie du projet de restauration</a>	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
● LARCB2291	<a href="#">Histoire des jardins</a>	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q	x	x

## ○ Cours au choix (14 crédits)

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2172	<a href="#">Essais et normalisation I</a>	Guy Henriët, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2178	<a href="#">Lumière et environnement construit</a>	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2179	<a href="#">Architecture durable</a>	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2281	<a href="#">Expression</a>	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	<a href="#">Atelier design</a>	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q		x x
⊗ LARCB2283	<a href="#">Critique architecturale</a>	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2285	<a href="#">Essais et normalisation II</a> ■	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	<a href="#">Droit immobilier</a>	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	<a href="#">Histoire des jardins</a>	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	<a href="#">Couleur et environnement construit</a>	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2173	<a href="#">Pathologie et thérapie I</a>	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2174	<a href="#">Pathologie et thérapie II</a>	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2287	<a href="#">Expertise I</a>	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2288	<a href="#">Expertise II</a>	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x

## ⊗ Cours au choix complémentaires

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	<a href="#">Conception environnementale</a>	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	<a href="#">Efficacité énergétique</a>	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	<a href="#">Gestion du projet</a>	Michel Proce	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2254	<a href="#">Théorie de la restauration</a>	David Vandenbroucke	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2255	<a href="#">Méthodologie du projet de restauration</a>	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2257	<a href="#">Paysage</a>	Jean-Philippe De Visscher	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2258	<a href="#">Enjeux contemporains en urbanisme</a>	Bernard Declève	30h	2 Crédits	2q	x	x

## ⊗ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

⊗ LBOIS22001	<a href="#">Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités</a>	N.	60h	4 Crédits			x
--------------	--	----	-----	-----------	--	--	---

						Bloc annuel	
						1	2
⌘ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

### ⌘ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible aux étudiants des trois sites de la faculté.

⌘ LLOCI2000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
⌘ LLOCI2001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

## Territoire [20.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LARCB2257	Paysage	Jean-Philippe De Visscher	30h	2 Crédits	2q		x
● LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Bernard Declève	30h	2 Crédits	2q		x
● LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q	x	

## ○ Cours au choix (14 crédits)

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2172	Essais et normalisation I	Guy Henriët, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2178	Lumière et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2179	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q	x	
⊗ LARCB2281	Expression	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	Atelier design	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q		x x
⊗ LARCB2283	Critique architecturale	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2285	Essais et normalisation II ■	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	Droit immobilier	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	Couleur et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	3 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2173	Pathologie et thérapie I	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2174	Pathologie et thérapie II	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2287	Expertise I	Monique Novis	45h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2288	Expertise II	Monique Novis	45h	3 Crédits	2q	x	x

## ⊗ Cours au choix complémentaires

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proce	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandenbroucke	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2257	Paysage	Jean-Philippe De Visscher	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Bernard Declève	30h	2 Crédits	2q	x	x

## ⊗ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

⊗ LBOIS22001	Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités	N.	60h	4 Crédits			x
--------------	--	----	-----	-----------	--	--	---

						Bloc annuel	
						1	2
⌘ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

### ⌘ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible au étudiants des trois sites de la faculté.

⌘ LLOCI2000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
⌘ LLOCI2001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Un document [prerequis-2015-arcb2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## ARCB2M - Informations diverses

## CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire
- Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers UCL</b>			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in ingenieurs Wetenschappen : architectuur [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en architecture [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]

Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation

L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

## — Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

### Titres requis.

Pour être admis au Master en architecture, le candidat doit être titulaire d'un bachelier en architecture délivré soit par une Université de la Communauté française de Belgique, soit par un Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté française de Belgique, soit par une institution de la Communauté flamande de Belgique (Hoger Architectuur Instituut)

## — Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

### Licenciés

Tous

Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.

Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.  
La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

### Masters

## — Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

## Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [www.uclouvain.be/vae](http://www.uclouvain.be/vae)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site [www.uclouvain.be/vae](http://www.uclouvain.be/vae)

## Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).





## PÉDAGOGIE

---

Héritiers de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Bruxelles, nos enseignants d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture. L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjoncturelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à **l'intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné notre identité. Le consentement à propos de ces principes constituent une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignants, étudiants et personnel administratif - renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

Notre **structure pédagogique** met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de **professionnels de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des activités d'enseignement, notamment celle du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc annuel du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiants, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

### EUROPE

#### Allemagne

- Université de Karlsruhe

#### Espagne

- Université Polytechnique de Catalogne à Barcelone

#### Finlande

- Université de Tampere

#### France

- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-Malaquais
- Ecole d'architecture de Strasbourg

#### Italie

- Université de Florence
- Université de Naples
- Université de Venise

#### Grande-Bretagne

- Université de Newcastle

#### Pays-Bas

- Haute Ecole des Arts d'Amsterdam

#### Pologne

- Académie de Poznan

#### Portugal

- Université de Lisbonne

#### Roumanie

- Université de Timisoara

### AMERIQUE DU NORD

#### Canada

- Université Mc Gill de Montréal

### AMERIQUE CENTRALE

#### Mexique

- Université La Salle de Mexico

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#) (60 crédits)
- [Doctorat en art de bâtir et urbanisme](#) (180 crédits)
- **Autres formations accessibles:** Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :
  - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
  - les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
  - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

### GESTION ET CONTACTS

---